

**INTERPELLATION DE DIANA NIKOLIC ET PIERRE GILISSEN
SUR LE NÉCESSAIRE RÉAMÉNAGEMENT DU QUAI DES ARDENNES
CONSEIL COMMUNAL DU 17/12/2012**

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins,

Au moment où les quais de la Rive gauche entament une mutation profonde et que les arguments avancés pour la justifier touchent à :

- la réappropriation des bords de Meuse
- la qualité de vie des riverains
- la limitation de la vitesse
- la sécurisation des cheminements piétons et autres modes doux
- ...

Il nous semble utile de revenir vers vous avec la problématique du quai des Ardennes.

En effet, le Quai des Ardennes sera bientôt la dernière autoroute urbaine de notre Ville.

Le gabarit routier actuel n'est plus nécessaire depuis la liaison E25-E40 mais aucun aménagement n'a été fait, que ce soit au niveau de la voirie ou de la limitation de la vitesse. Un réaménagement en boulevard urbain ferait, non seulement, diminuer la vitesse mais permettrait le franchissement sécurisé des voies tant pour les piétons souhaitant rejoindre les bords de l'Ourthe que pour les voitures débouchant sur le quai depuis les rues perpendiculaires.

Nos questions – qui relaient les revendications légitimes des riverains de cet axe – sont :

- Quelle est la position du Collège par rapport aux quelques éléments mis en avant dans cette interpellation ?
- Quelle est la position du Collège par rapport à la priorité à donner à ce dossier ?
- Quels sont les contacts de la Ville avec le SPW ?
- Une réflexion à cet égard a-t-elle été menée dans le cadre des travaux d'aménagements annoncés (en 2014 ?) à l'entrée du quartier (côté Ponts de Fragnée et de Fétille) ?

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses.

Diana Nikolic et Pierre Gilissen
Conseillers communaux